

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	30 août 2024
Numéro	24.183	Heure	9h09

Auteur-e(-s) : Groupes UDC et libéral-radical

Titre : Nuisances dans les transports publics commises par des requérants d'asile

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur le nombre réel de cas de nuisances, crimes et délits commis dans les transports publics neuchâtelois par des requérants d'asile ? Une enquête et récolte de témoignages a-t-elle été effectuée auprès des collaboratrices et des collaborateurs de transN œuvrant sur les lignes sensibles (Fleurier – Les Verrières, Boudry – Neuchâtel) ? Le renforcement de la sécurité a-t-il eu l'effet escompté ? Quels sont les coûts réels de sécurité imputables à ces nuisances dans les transports publics ? Comment se fait-il que des migrants déboutés et considérés comme « problématiques » installés au centre des Verrières (spécialisé en la matière) puissent se déplacer librement et sans surveillance – y compris le soir – dans les transports publics et dans les rues ?

Développement (commentaire aux questions) :

Sur certaines lignes, les transports publics sont de moins en moins sûrs, la faute à des auteurs de troubles séjournant respectivement dans les centres d'asile de Boudry et des Verrières. De nombreux témoignages de citoyens excédés confirment cet état de fait, mais peu de cas aboutissent sur des plaintes, la population se sentant bien souvent peu entendue lorsqu'il s'agit de dénoncer des cas de nuisances. Plusieurs interventions sont passées sous silence, y compris dans les médias (comme la récente agression d'une commerçante de la gare par un requérant d'asile des Verrières armé d'un râteau). La situation est bien plus terne que celle qui semble être présentée officiellement et nous demandons des réponses claires.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sloane Studer	Roxann Durini	Evan Finger
Quentin Geiser	Christiane Barbey	Daniel Berger
Damien Schär	Yann Mesot	Arnaud Durini
Hermann Frick	Damien Humbert-Droz	Didier Germain
Martial Robert-Nicoud	Francis Krähenbühl	Corinne Schaffner
Pascale Leutwiler	Alexis Maire	Quentin Di Meo
Edith Aubron Marullaz	Olivier Favre	Sophie Rohrer
Alain Rapin	Ludovic Kuntzer	Sarah Curty
Vincent Martinez	Blaise Courvoisier	Michel Zurbuchen
Cédric Haldimann	Armelle von Allmen Benoît	Stéphane Rosselet
Boris Keller		